

Communistes.com

Edito

Les temps sont durs. Les conséquences de la crise se font sentir un peu plus chaque jour. Les mesures annoncées par le gouvernement n'ont pas pu l'enrayer et ont, au contraire, servi à alimenter un peu plus la spéculation. **Au lieu de relancer la croissance par une augmentation du pouvoir d'achat, le gouvernement préfère donner des milliards d'euros aux banques sans aucune contrepartie.** Et pendant ce temps, l'Etat se désengage financièrement des collectivités territoriales. Celles-ci se retrouvent devant un dilemme, ne pas augmenter les impôts locaux et se retrouver dans l'obligation de réduire le service public rendu aux habitants ou augmenter les impôts pour permettre la continuité des services publics locaux en prenant le risque de mécontenter une partie de la population. C'est



De gauche à droite Bernard DANTAL, Corinne NAJIM, Jacques LANOIR, Cyril CINEUX, Patricia AUCOUTURIER

pour cette raison que les élus communistes, partout en France, militent pour une réforme de la fiscalité locale. Mais cela ne peut pas être qu'une affaire d'élus. Il faut que les citoyens s'investissent dans ce combat. **C'est l'avenir des collectivités territoriales qui est en jeu, c'est l'avenir de notre cadre de vie.**

Cyril CINEUX
Président du groupe communiste

Service minimum dans les écoles : le piège du gouvernement

Cette loi est dangereuse. Dangereuse car elle remet en cause le droit de grève, pourtant garanti et reconnu par notre Constitution. Dangereuse car elle introduit la division entre les parents d'élèves et les enseignants laissant supposer qu'il n'est que du ressort de ces derniers que la grève cesse ou n'ait pas lieu. Or, quand vous vous battez, vous ne le faites jamais tout seul. **Le service minimum dédouane ainsi le gouvernement de ses responsabilités.** Pourtant, c'est bien souvent lui qui détient la solution

pour sortir du conflit. Dangereuse car elle oblige les municipalités à faire appel en urgence à **du personnel non qualifié. Sans aucun taux d'encadrement obligatoire !** Cette loi est un piège tendu aux communes par le gouvernement. C'est pourquoi nous nous félicitons que la municipalité de Clermont ait décidé de ne pas mettre ce service minimum dans les écoles. **Nous demandons, comme beaucoup d'élus en France, que cette loi soit abrogée.**

Cyril CINEUX

SOMMAIRE

• Edito	Page 1
• Service minimum dans les écoles : le piège du gouvernement	Page 1
• Le désengagement de l'Etat : c'est un choix politique	Page 2
• S M T C	Page 2
• Quelle vie étudiante à Clermont-Fd dans les années à venir ?	Page 3
• La crise financière	Page 4
• Les élus communistes aux côtés des salariés	Page 4

Le désengagement de l'Etat : c'est un choix politique

Les gouvernements successifs de Droite ont organisé le désengagement massif de l'Etat en confiant de plus en plus de compétences aux collectivités territoriales sans les moyens financiers.

Cette soi disant « décentralisation », un abus de langage que les élus communistes dénoncent, **brise en fait l'unité de la République, organise la déstructuration des grands services publics et fait voler en éclats la cohésion et la solidarité nationale.** Ce projet vise à adapter l'architecture institutionnelle de notre pays à la restauration libérale qui s'abat sur l'Europe et sur notre pays.

La décentralisation, « mère des réformes » selon Jean-Pierre Raffarin, apparaît aujourd'hui pour ce qu'elle est : « un délestage » qui a accentué les difficultés budgétaires des communes, des départements et des régions. Les collectivités territoriales sont aux prises avec une mécanique infernale qui les étrangle petit à petit, **leurs dépenses augmentant en raison des besoins grandissants de la population.**

Dans le même temps, le président de la République vole au secours du système capitaliste en débloquent sans aucune contrepartie ni garantie des centaines de milliards pour renflouer ceux qui ont poussé à l'extrême

Il faut une véritable réforme de la fiscalité locale

me les logiques de concurrence, de recherche du profit maximum au détriment de l'organisation sociale et solidaire de la société.

Les caisses sont extensibles pour les spéculateurs sans foi ni loi et mystérieusement vides pour répondre aux besoins de notre peuple.

C'est un choix que les communistes combattent. L'heure est à la mobilisation, **il faut sonner le tocsin pour la survie des collectivités locales et des services publics. Il faut se battre pour une véritable réforme de la fiscalité locale.**

En appliquant un taux modeste de 0,5 % sur les actifs financiers, ce sont 15 milliards d'euros qui seraient immédiatement disponibles pour les collectivités locales.

Ce serait une première étape dans la construction d'une plus grande justice sociale.

Jacques LANOIR

S M T C (Syndicat Mixte des Transports en Commun)



Le SMTC connaît depuis quelques mois des difficultés financières. Alors que le tramway s'apprêtait à fêter son 2^{ème} anniversaire, l'« affaire » du SMTC éclatait dans la presse : le syndicat, Autorité Organisatrice des Transports, ne pourrait pas présenter un budget primitif équilibré en 2009 ! 10 millions d'euros manqueraient à

l'appel. Il semble que les difficultés viennent de l'opacité avec laquelle est géré le SMTC. Des solutions doivent être trouvées rapidement pour sauver le transport public, les agents du SMTC et le personnel de son exploitant T2C. Et sortir du « foutoir politique » selon les termes de Jean NICOLAS, élu communiste de Blanzat. **Nous refusons de prendre part à la bataille fratricide et nous n'oublions pas que l'Etat n'a versé que 18 millions d'euros sur les 63 millions d'euros promis pour la construction du tramway.** Les élus communistes militent pour un transport public qui réponde aux besoins des populations et non aux intérêts politiques de quelques-uns.

C'est pourquoi, les élus communistes ont tenu une conférence de presse sur le sujet. Ils lancent un appel à un grand débat public sur les transports avec deux pistes de financement : **le déplaçonnement de la taxe professionnelle et la taxation des actifs financiers.** Car, à cela, s'ajoutent les propres difficultés de Clermont Communauté dont le Président est le même que celui du SMTC.

Le « trou » futur dans la comptabilité du SMTC arrivait à point nommé pour faire passer la pilule de la création d'une taxe additionnelle. Sous la pression de nombreux élus dont les élus communistes, Clermont Communauté a repoussé cette idée.

Patricia AUCOUTURIER

Quelle vie étudiante à Clermont-Ferrand dans les années à venir ?

Pour pouvoir faire face « aux coûts » de leurs études, près de 70 % des étudiants ont une activité rémunérée. Ces activités sont le plus souvent des emplois précaires. Or, ce sont justement ces emplois qui, sous les effets de la crise financière, vont être supprimés en premier. Ce qui va accroître encore plus le phénomène de précarité étudiante en évolution constante ces dernières années. Va donc se poser à l'Etat, en premier lieu, mais aussi aux collectivités territoriales, la question cruciale pour notre avenir à tous : **comment permettre à la jeunesse de notre pays de vivre décemment tout en poursuivant ses études ?**



A mon avis, il n'y aura pas de solution pérenne sur ce sujet tant que **l'Etat n'accèdera pas à la demande formulée de manière constante par l'UNEF d'une « allocation d'autonomie » ouverte à tous les jeunes, d'un montant spécifique à chacun.** Cette allocation serait calculée en tenant compte de la situation propre de l'étudiant (et non celle de ses parents) et versée en fonction du projet de formation et d'insertion. Elle couvrirait la période de formation d'insertion et de recherche d'un premier emploi.

Le gouvernement se refusant à aller dans cette voie, est-ce que nous pouvons agir, en tant que collectivité locale, sur cette précarité accrue des jeunes, notamment des étudiants ?

Pour cela, il faut bien comprendre quelles sont les principales dépenses des étudiants. Dans une étude faite à la demande de Clermont Communauté, on apprend que 41 % des dépenses des étudiants vont en direction du logement, 31 % en direction des frais alimentaires et 14 % en direction de l'habillement et des frais de mobilité.

Le logement

Voilà pourquoi je me bats depuis des années pour que ce problème du logement social étudiant soit une des priorités des collectivités territoriales. En effet, si l'on veut combattre la précarité étudiante et être attractif, c'est le premier point sur lequel il faut agir. Pour l'instant, la seule action de la part de l'Etat sur ce sujet consiste à rénover des chambres existantes afin de les rendre plus attractives et conformes à la législation mais ceci se fait avec une augmentation des loyers pour les étudiants.

Pour ma part, avec les élus communistes de l'agglomération, nous proposons que Clermont Communauté s'engage à financer 2 à 3 000 euros par logement social neuf sur le campus des Cézeaux. Cela pourrait concerner 300 nouveaux logements. Parmi les chambres rénovées par le CROUS, une quinzaine pourrait l'être sans augmentation de loyer grâce à une aide de Clermont Communauté. **Nous proposons également que Clermont Communauté se porte caution solidaire pour les étudiants**

n'ayant pas de caution en France, cela concerne particulièrement les étudiants étrangers qui doivent verser au CROUS 10 mois de loyer lors de leur installation. Mais cela reste insuffisant, il manque à l'heure actuelle, environ 1 000 logements sociaux étudiants dont 600 pour des boursiers.

Les frais alimentaires

La ville de Clermont est la seule collectivité territoriale qui apporte une subvention de 30 000 euros au Fond National d'Aide d'Urgence, géré par le CROUS, pour aider les étudiants en grande difficulté financière.

Les frais de mobilité

Les aides sont plus équilibrées. La Région aide les jeunes avec des tarifs réduits sur toutes les lignes T.E.R. et le Conseil Général aide les collégiens et les lycéens sur l'agglomération clermontoise.

Concernant la demande des étudiants d'avoir le même tarif que les lycéens, un effort a été fait à la rentrée 2007 par le SMTC qui a rame-

né le tarif mensuel de 29 à 25 euros, avec un abonnement sur 10 mois de 210 euros. **Pour ramener le tarif étudiant au même tarif que les lycéens, cela se traduirait par un coût de 600 000 euros pour le SMTC.** Une réunion de travail avec les collectivités territoriales reste à mettre en place sur ce sujet.

Pour faire face à toutes ces difficultés, il me semble indispensable qu'une des priorités du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (le PRES Clermont Université) soit la vie étudiante sous tous ces aspects.

Logement, alimentation, transport, santé, culture, sport, convivialité et vie associative : un certain nombre de ces préoccupations sont déjà prises en compte, d'autres devront suivre. C'est une impérieuse nécessité pour le devenir de l'enseignement supérieur clermontois.

Bernard DANTAL
Adjoint au maire en charge
de l'Enseignement Supérieur

La Crise Financière

C'est dans le contexte de la crise financière que le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu à Clermont-Ferrand. Ville qui avait, jusqu'à présent, la réputation d'avoir une gestion raisonnée et raisonnable. Dorénavant, la municipalité de Clermont et les autres collectivités locales se trouvent confrontées à deux types de problèmes :

1- **Les effets de la crise financière** : comme beaucoup de collectivités locales, la municipalité de Clermont a fait le choix d'emprunts à risques, jouant le jeu de la finance internationale et de la spéculation. Clermont-Ferrand semble à l'abri pour l'instant. Mais nous devons rester vigilant.

2- **Le retrait financier sans précédent de l'Etat** met en difficulté les collectivités locales. Ce manque à gagner les oblige à trouver des financements de remplacement.

Nous avons pris les positions suivantes lors du Débat d'Orientation Budgétaire :

- Nous avons proposé au Conseil Municipal qu'il s'engage à stopper progressivement toute gestion financière et spéculative. **Dans l'esprit d'un combat politique contre le capitalisme.**

- Nous avons demandé le **report du vote du budget au mois de mars** pour nous permettre de mener une bataille offensive avec les Clermontois et pour nous opposer à toute réduction de l'engagement de l'Etat vis à vis des citoyens.



Et nous avons déposé un vœu demandant une réforme de la fiscalité locale garantissant l'autonomie financière des collectivités territoriales afin de leur permettre d'assurer toutes leurs compétences, que l'assiette de la taxe professionnelle soit élargie en intégrant la taxation des actifs financiers afin qu'ils participent au développement des territoires et à la satisfaction des besoins sociaux et enfin d'appliquer un taux modeste de 0,5% sur les actifs financiers, 15 milliards d'euros seraient ainsi disponibles pour les collectivités locales.

Le vœu a été voté, le report du vote du Budget a été rejeté. Le combat continue. **Car ce ne peut-être toujours les mêmes qui payent...ceux qui n'ont que leur force de travail pour subvenir à leurs besoins.**

Corinne NAJIM

Journal des élus communistes

Hôtel de ville
Groupe Communiste
BP 60
63033 Clermont-Fd cedex 1

• • • • •
Téléphone/Télécopie :
04.73.42.61.97
Messagerie :
groupe-communiste@ville-clermont-ferrand.fr

► *Changer de
politique pour
changer la ville*

Les élus communistes aux côtés des salariés

Lors des récents conflits, les élus communistes sont intervenus aux côtés des salariés. En juin 2008, Jacques LANOIR et Cyril CI-NEUX sont allés rencontrer les facteurs de Croix-de-Neyrat en grève et ont apporté leur soutien aux salariés du centre de tri de Lempdes en lutte contre la dégradation des services publics.

De la même façon, les élus communistes apportent leur soutien aux salariés de l'AIA en lutte pour contrer le plan de suppression de 400 emplois.

Présents dans la grande manifestation du 29 janvier dernier, **les élus communistes mettent un point d'honneur à être aux côtés des salariés en lutte et dans le mouvement social.**

La parole est à vous :

Cet emplacement vous est réservé. Écrivez-nous, exprimez-vous, faites-nous part de vos propositions.
